

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Agglomération Lausanne-Morges

Signature de deux conventions scellant les collaborations pour la gestion coordonnée du trafic d'agglomération

Les conseillères d'Etat Nuria Gorrite et Béatrice Métraux, les syndics Grégoire Junod et Vincent Jaques et le directeur de l'Office fédéral des routes Jürg Röthlisberger ont signé aujourd'hui à Lausanne les conventions qui scellent les partenariats indispensables à une gestion efficace du trafic routier et autoroutier de l'agglomération Lausanne-Morges.

Une coordination efficace de tous les partenaires de la politique des transports et de la police routière est essentielle pour garantir un fonctionnement optimal et sûr du réseau routier et autoroutier, dans le contexte d'un fort développement des transports publics (axes forts, métro m3, etc.) et de nombreux chantiers routiers.

La gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) est un outil stratégique qui relie entre elles les installations (capteurs, caméras, feux, panneaux d'information, etc.) afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures de transport existantes, de fluidifier le trafic routier à l'échelle de l'agglomération et d'offrir la priorité aux transports publics. Grâce aux nouvelles technologies, les personnes en déplacement seront mieux informées des perturbations et dirigées sur des itinéraires prédéfinis et priorités. La GCTA permettra ainsi de prévenir des accidents et à tous les partenaires sécuritaires d'être encore plus réactifs.

En fin d'année 2018, le Grand Conseil a autorisé la ratification des conventions signées ce jour et accordé un crédit permettant de lancer les dernières études de la GCTA. Celles-ci portent sur la conception des plans de gestion et sur les équipements de régulation et de contrôle. Selon la planification actuelle, l'année 2019 sera consacrée aux études techniques et aux appels d'offres, 2020 à la finalisation des conventions avec les autres communes de l'agglomération, ainsi qu'aux validations politiques des plans de gestion et des crédits d'ouvrage cantonal et communaux, et 2021 à la mise en service du dispositif dont le « cerveau » sera hébergé dans le centre ECAVENIR. Le

trafic public et privé sur les routes et les autoroutes de l'agglomération pourra alors être géré en temps réel.

Le coût total de la GCTA est estimé à 27,6 millions de francs, y compris les études, répartis entre le Canton (62%), les communes (22%), l'Office fédéral des routes (12%) et les entreprises de transport public (4%). S'agissant d'une mesure du PALM de 2^e génération, la GCTA bénéficiera d'une subvention fédérale de 35% sur les dépenses consenties par les collectivités et les entreprises de transport public vaudoises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 février 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Grégoire Junod, syndic de Lausanne

Vincent Jaques, syndic de Morges

OFROU, Olivier Floc'hic, responsable information et communication, Division Infrastructure routière ouest, filiale Estavayer-le-Lac